



# **Syndicat national Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.**

## **1ère réunion le 28 avril 2025 ETABLISSEMENTS DE HAUTE SECURITE renommés QLCO**

Le lundi 28 avril 2025, à 10h00, les organisations syndicales représentatives étaient conviées à la 1<sup>ère</sup> réunion concernant les établissements de haute sécurité.

Avant d'aborder ce sujet, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire a souhaité faire un point sur les 25 arrestations opérées le matin même et sur les demandes formulées depuis ces 2 dernières semaines par les OS, suite aux attaques violentes subies par les surveillants depuis le 14 avril 2025.

Le DAP confirme que le Ministre est favorable à l'anonymisation de l'ensemble des agents dans les procédures administratives et pénales. Le SPS-CEA demande qu'elle soit également effective au niveau de l'affichage des plannings des agents.

Le DAP formule ne pas avoir de tabou sur le port d'arme hors service et qu'une réflexion sera engagée à ce sujet. Le SPS-CEA confirme y être très favorable et s'appuie sur son courrier transmis au Ministre de la Justice dès le lendemain (le 15 avril 2025) des 1<sup>ères</sup> attaques visant notre institution.

Le DAP admet les nombreuses carences en matière de sécurisation des domaines pénitentiaires. Il confirme être disposé à l'organisation d'une concertation générale pour travailler à mieux les sécuriser. Le SPS-CEA réaffirme sa position en insistant sur l'urgence en la matière.

Après échange de ces informations et des propos liminaires, le DAP aborde le sujet du jour : la commande par le Ministre, d'établissements de haute sécurisé et plus précisément de l'établissement de Vendin-le-Vieil.

Tout d'abord, le DAP informe que le terme de « prison de haute sécurité » est retiré et qu'il est remplacé par le terme **QLCO** (**Q**uartier de **L**utte contre la **C**riminalité **O**rganisée). Il confirme que les travaux ont déjà commencés et que des transferts ont déjà été opérés afin de vider l'établissement. Il ajoute que tous les efforts sont faits afin que le calendrier soit respecté pour que le QLCO soit opérationnel au 31 juillet 2025.

Dès le début de la séance, un point de tension est immédiatement apparu concernant la sécurisation du parking des personnels. A l'unanimité, les OS ont dénoncé les conditions proposées insatisfaisantes. Le DAP s'engage à réétudier le sujet en prenant en compte les récentes attaques contre notre institution. Les travaux devraient débuter en juin ou juillet.

.../...

Au sujet des travaux à réaliser à l'intérieur et qui ont déjà commencés (installation de caillebotis et de passes menottes, d'arrêtoirs de portes, création de 2 cellules UDV par coursive, mise en place des nouveaux dispositifs de brouillage DNCD et DNCI, POM, parloirs hygiaphones), le DAP indique que l'achèvement est prévu pour le 13 juin.

Le DAP fait savoir qu'une compagnie ERIS, composée de 12 personnes, sera présente en permanence sur le site de Vendin de juin 2025 à janvier 2026. Il est prévu de les héberger dans les chambres de passage.

Le SPS-CEA questionne sur plusieurs points demandant clarification et qui posent interrogation auprès des personnels de VENDIN :

- Confirmation de la suppression des ateliers ? Le DAP la confirme, l'objectif étant de rendre complètement hermétique l'établissement.
- Confirmation de la suppression des UVF et parloirs familiaux ? Le DAP la confirme pour les mêmes motifs qui cités ci-dessus et de préciser que la règle sera parloirs hygiaphones.
- Confirmation qu'il n'est pas envisagé l'affectation de personnes détenues mineurs ? Le DAP confirme qu'aucun mineur ne sera affecté sur l'établissement.
- Y aura-t-il des personnes détenues affectées à l'établissement qui seront classées au service général ou classées auxiliaire ? Le DAP affirme qu'il n'y aura pas d'auxiliaire classé ou de mise en place d'un service général.

Le SPS-CEA demande aussi des précisions concernant la formation de 5 jours prévue pour les agents affectés sur Vendin. Quel en sera le contenu exact ?

Le DAP explique qu'il n'est pas question de refaire une formation de base, expliquant que les agents affectés sont des agents déjà formés et d'expérience. Il précise que les formations prévues seront sur les risques corruptifs, sur le narco et la criminalité organisée, sur les dangers du numérique et sur le menottage. De même, le DAP ajoute que cette formation de 5 jours est juste un début de formation mais que, nécessairement, elle devra être complétée par de la formation continue.

Le DAP confirme la validation d'une prime indemnitaire pour l'ensemble des personnels qui seront affectés à l'établissement de Vendin. Le montant proposé de cette prime sera soit un versement mensuel net de 150 euros, soit un versement unique annuel net de 1 500 euros.

Pour ce qui est de l'établissement de CONDE SUR SARTHE, le DAP explique être, pour l'instant, exclusivement concentré sur l'établissement de VENDIN afin qu'il soit opérationnel au 31 juillet 2025. Un point de réflexion au sujet de l'établissement de CONDE se fera quelques temps après l'ouverture de celui VENDIN pour permettre un premier bilan.